



**Quimperlé  
Communauté  
Kemperle  
Kumuniezh**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 11 février 2021, s'est réuni le 18 février 2021 à 18h00, Espace Benoîte Groult à Quimperlé, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

### Nombre de conseillers :

<b>En exercice :</b>	52
<b>Présents :</b>	43
<b>Votants :</b>	51
<b>Secrétaire de séance :</b>	Jacques JULOUX

### CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

<b>ARZANO :</b>	Marie-Françoise LE ROCH
<b>BANNALEC :</b>	Christophe LE ROUX, Marie-France LE COZ, Guy DOEUFF, Denis BARGUIL, Martine PRIMA
<b>BAYE :</b>	-
<b>CLOHARS-CARNOËT :</b>	Jacques JULOUX, Denez DUIGOU, Loïc PRIMA
<b>GUILLIGOMARC'H :</b>	Alain FOLLIC
<b>LE TRÉVOUX :</b>	Elina VANDENBROUCKE, Daniel HANOCQ
<b>LOCUNOLÉ :</b>	Corinne COLLET
<b>MELLAC :</b>	Franck CHAPOULIE, Nolwenn LE CRANN, Christophe LESCOAT
<b>MOËLAN-SUR-MER :</b>	Marie-Louise GRISEL, Gwenaël HERROUET, Isabelle MOIGN, Franck BERTHET, Jacques LE DOZE
<b>QUERRIEN :</b>	Stéphane CADO, Patricia ECK
<b>QUIMPERLÉ :</b>	Michaël QUERNEZ, Danièle KHA, Patrick TANGUY, Danièle BROCHU, Michel FORGET, Pascale DOUINEAU, Gérard JAMBOU, Marie-Madeleine BERGOT, Eric SAINTILAN
<b>RÉDÉNÉ :</b>	Yves BERNICOT, Christelle LAVOINE, Lorette ROBERT-ROCHER
<b>RIEC-SUR-BÉLON :</b>	Sébastien MIOSSEC
<b>SAINT-THURIEN :</b>	Michel CHARPENTIER
<b>SCAËR :</b>	Jean-Yves LE GOFF, Hélène LE BOURHIS, Robert RAOUL, Danielle LE GALL
<b>TRÉMÉVÉN :</b>	Monique CAUDAN, Jean-Claude QUENTEL

### ABSENTS EXCUSES :

Jean-Luc EVENNOU (ARZANO), Pascal BOZEC (BAYE), Annaïg GUIDOLLET (CLOHARS), Christelle FENEON (MOELAN), Eric ALAGON (QUIMPERLE), Aude MARSILLE (RIEC), Gilles GENTIL (RIEC), Florence PENCHE (RIEC), Jean-François LE MAT (SCAËR)

### POUVOIRS :

Jean-Luc EVENNOU (ARZANO) a donné pouvoir à Marie-Françoise LE ROCH (ARZANO)  
 Annaïg GUIDOLLET (CLOHARS) a donné pouvoir à Denez DUIGOU (CLOHARS)  
 Christelle FENEON (MOELAN) a donné pouvoir à Gwenaël HERROUET (MOELAN)  
 Eric ALAGON (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE)  
 Aude MARSILLE (RIEC) a donné pouvoir à Sébastien MIOSSEC (RIEC)  
 Gilles GENTIL (RIEC) a donné pouvoir à Danièle KHA (QUIMPERLE)  
 Florence PENCHE (RIEC) a donné pouvoir à Sébastien MIOSSEC (RIEC)  
 Jean-François LE MAT (SCAËR) a donné pouvoir à Robert RAOUL (SCAËR)

DCC2021-014

**POLITIQUES PUBLIQUES COMMUNAUTAIRES**  
**9- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

---

**Zone d'activités de Land Trebellec à Riec-sur-Bélon – Cession d'une parcelle à l'EURL  
Entreprise J. Louvel « Daniel Moquet signe vos allées » (annexe)**

---

Monsieur Jérôme Louvel est gérant de l'entreprise du même nom, spécialisée dans l'aménagement d'allées chez les particuliers, sous l'enseigne « Daniel Moquet, signe vos allées ». Le siège social de l'entreprise est situé à Riec-sur-Bélon.

Dans le cadre de son développement d'activité dans le domaine de la clôture, l'entreprise sollicite Quimperlé Communauté pour acquérir le terrain jouxtant le dépôt actuel. Il s'agit de la parcelle ZE188 d'une surface d'environ 2 838 m<sup>2</sup> sur la zone d'activités Land Trebellec à Riec-sur-Bélon, dont environ 2100 m<sup>2</sup> en zone Ui et environ 738 m<sup>2</sup> en zone A (cf plan annexé).

Cette société souhaite construire un nouveau bâtiment de 400 m<sup>2</sup> pour stocker les matériaux nécessaires à la nouvelle activité.

Le prix est fixé à 9 € HT le m<sup>2</sup> pour les superficies en zone Ui et 2€ HT le m<sup>2</sup> pour les superficies situées en zone A (en accord avec l'avis des Domaines du 4 décembre 2020).

Dans ce contexte, l'assemblée délibérante est invitée à :

- APPROUVER la cession d'un terrain d'environ 2 838 m<sup>2</sup>, à l'EURL Jérôme Louvel ou à toute société s'y substituant, au prix de 9 € HT le m<sup>2</sup> pour environ 2100 m<sup>2</sup> et 2€ HT le m<sup>2</sup> pour environ 738 m<sup>2</sup>, sur la zone d'activités de Land Trebellec à Riec-sur-Bélon. Les frais de notaire, de géomètre et de bornage seront à la charge de l'acquéreur.
- AUTORISER le Président à signer le compromis de vente et l'acte de vente à intervenir, ainsi que tous documents afférents à cette cession de terrain.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

- APPROUVE la cession d'un terrain d'environ 2 838 m<sup>2</sup>, à l'EURL Jérôme Louvel ou à toute société s'y substituant, au prix de 9 € HT le m<sup>2</sup> pour environ 2100 m<sup>2</sup> et 2€ HT le m<sup>2</sup> pour environ 738 m<sup>2</sup>, sur la zone d'activités de Land Trebellec à Riec-sur-Bélon. Les frais de notaire, de géomètre et de bornage seront à la charge de l'acquéreur.
- AUTORISE le Président à signer le compromis de vente et l'acte de vente à intervenir, ainsi que tous documents afférents à cette cession de terrain.

ADOPTÉ à l'unanimité,

ET ONT, les membres présents, signé après lecture

Pour extrait certifié conforme,



Le Président,

Sébastien MIOSSEC

